

L'article 1611 de l'Entente nationale des annonces publicitaires est libellé comme suit :

*Lorsque la rémunération totale à vie d'un mineur atteint 5 000,00 \$, 25 % de la rémunération brute du mineur sera déduit du paiement total dû au mineur par l'employeur et remis à l'ACTRA PRS. L'ACTRA PRS détiendra ces sommes en fiducie pour le mineur selon les modalités conformes aux obligations de l'ACTRA PRS d'agir à titre de fiduciaire. L'ACTRA PRS fera le suivi des revenus du mineur afin de déterminer si le niveau de 5 000,00 \$ a été atteint.*

Veuillez envoyer des copies par courrier ou par télécopie à

**ACTRA Performers' Rights Society** (ACTRA PRS)

625 Church Street, Suite 300, Toronto, Ontario M4Y 2G1 **Attention :**

**Administrateur CE FORMULAIRE DOIT ÊTRE ENTIÈREMENT COMPLÉTÉE**

Tél : (416) 489-1311

Sans frais : 1-800-387-3516

Fax : (416) 489-1040

Courriel : prs@actra.ca

Employeur/Agence pub. <input type="text"/>	Date de production <input type="text"/>
Téléphone ( <input type="text"/> ) <input type="text"/> Fax ( <input type="text"/> ) <input type="text"/>	Annonces/Produit <input type="text"/>
Courriel <input type="text"/>	Nom/Numéro de l'annonce <input type="text"/>
Adresse (rue) <input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	TÉLÉ <input type="text"/> Radio <input type="text"/> Autre <input type="text"/>
Ville <input type="text"/> Code postal <input type="text"/>	Session <input type="text"/> Droits de suite <input type="text"/>

Numéro d'assurance sociale	Nom de l'artiste			Catégorie de performance	Revenus bruts du mineur	Déduction 25 % des revenus bruts - Fiducie
	Famille	Prénom	Initial			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Rémunération brute totale versée à l'ACTRA PRS : \$ <input type="text"/>  Les pénalités de retard (selon Section 26) : \$ <input type="text"/>	<b>À L'USAGE EXCLUSIF DES BUREAUX DE L'ACTRA</b>  N° chèque <input type="text"/> Montant (\$) <input type="text"/>  Date Réc. <input type="text"/> Section <input type="text"/>
--	---

**Veuillez adresser tous les paiements à ACTRA PERFORMERS' RIGHTS SOCIETY.**

*Seuls les employeurs signataires de l'Entente nationale des annonces publicitaires (« NCA ») sont autorisés à verser des contributions à l'ACTRA au nom des artistes-interprètes admissibles employé-es par ces employeurs.*

*Toute contribution soumise par un Employeur non signataire ne sera pas acceptée.*

Je certifie que l'Employeur susmentionné est signataire de l'entente NCA. En signant le présent accord, l'Employeur reconnaît qu'elle a accepté et convenu d'être liée par le NCA dont l'Employeur est signataire. Je certifie en outre que les informations contenues dans le présent document sont exactes et que toutes les rémunérations soumises aux déductions du *Minors' Trust* (25 % des revenus bruts) au cours de la période couverte ont été déclarées dans le présent document.

Nom et titre  Signature  Date